



ACADEMIE  
DE GUADELOUPE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

## RAPPORT COMMISSION ACADEMIQUE D'HARMONISATION ET DE PROPOSITIONS DE NOTES EN EPS

***SESSION 2025***



**ACADEMIE DE GUADELOUPE**

# SOMMAIRE

## Préambule

### 1. La Commission

1.1 Organisation générale

1.2 Principes d'harmonisation

### 2. Résultats académiques baccalauréats G, T et Pro session 2025

2.1 Principales harmonisations réalisées

2.2 Réflexions sur les résultats de cette année

2.4 Enseignement optionnel

2.5 Enseignement de spécialité

### 3. Résultats académiques de la session : CAP en CCF

3.1 Enseignement commun

3.2 Principales harmonisations réalisées

3.3 Réflexions sur les résultats de cette année (évolution moyennes générales, écarts filles-garçons, moyennes des APSA ...)

### 4. Résultats de l'examen ponctuel (candidats libres ou bénéficiaires)

4.1 Enseignement commun

4.2 Enseignement optionnel

4.3 Enseignement de spécialité 1<sup>ère</sup>

### 5. Réflexions et préconisations pour la session 2026

5.1 A destination des établissements

5.2 A destination de la commission nationale

## Préambule

Ce document présente les résultats de la session 2025 pour les examens EPS de l'Éducation Nationale (Baccalauréat général et technologique, Baccalauréat professionnel, CAP), des candidats scolarisés et des candidats libres.

Élaboré avec la participation essentielle de Lydia Corvo, chargée de mission, il est destiné aux équipes pédagogiques. Il détaille l'organisation et le fonctionnement des examens EPS au sein de l'académie pour permettre une équité de traitement des candidats et une fiabilité des notes.

En complément de la fiche individuelle transmise à chaque établissement scolaire — présentant les résultats, les éventuelles harmonisations et préconisations —, ce document a pour vocation de nourrir la réflexion sur les pratiques d'enseignement et d'évaluation, de favoriser la réussite de tous les élèves, et de contribuer à réduire les écarts entre filles et garçons.

Nous saluons le travail de l'ensemble des agents de la Division des Examens et Concours ainsi que de tous les collègues d'EPS investis pour le bon déroulement des examens.

Pointe à Pitre, le 1<sup>er</sup> septembre 2025, pour monsieur le Recteur d'Académie de Guadeloupe,  
Le Président de la Commission Académique d'Harmonisation et de Proposition des Notes,

**JULIEN METZLER**  
Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional EPS.



# 1. La Commission

## 1.1. Organisation générale

### ✓ Composition de la commission

Commission Académique d'Harmonisation et de Proposition de Notes en EPS 2024					
TITRE	NOMS	PRENOMS	GRADE	ETABLISSEMENTS	VILLES
M.	METZLER	Julien	IA-IPR EPS	RECTORAT GUADELOUPE	LES ABYMES
Mme	CORVO	Lydia	CMAI Examens EPS	LP Paul Lacavé	CAPESTERRE BELLE-EAU
M.	GREMION	Pascal	CMAI IPACK EPS	CLG Eugene Isaap	SAINT ANNE
M.	MORISSET	Eric	CMAI IPACK EPS	LPO Pointe Noire	POINTE-NOIRE
Mme	L'HELGOUACH	Marjolaine	Professeur d'EPS	LP Louis Delgrès	MOULE
M.	ROULLET	Philippe	Professeur d'EPS	LP Ducharmoy	SAINT-CLAUDE
M.	POTHERAT	Renaud	Professeur d'EPS	LP Augustin Arron	BAIE-MAHAULT
Mme	GOBERT	Patricia	Professeur d'EPS	LPO Nord Grande Terre	PORT-LOUIS
Mme	LOUIS	Marie -Alixé	Professeur d'EPS	Lycée Faustin Fleret	MORNE A L'EAU
M.	MAZARS	Nicolas	Professeur d'EPS	LPO Charles Coëffin	BAIE-MAHAULT
Mme	JOSEPH	Chantal	Professeur d'EPS	Lycée Polyvalent Versailles	BASSE-TERRE
Mme	MOULINS	Emilie	Professeur d'EPS	Lycée Privé Maîtrise de Massabielle	POINTE-A-PITRE
M.	TREILLES	Jean-Eric	Professeur d'EPS	LGT Jardin D'essai	LES ABYMES
M.	LAROCHELLE	Loic	Professeur d'EPS	LGT Gerville Réache	BASSE-TERRE
Mme	LE CURIEUX	Laure	Professeur d'EPS	LGT Robert Weinum	SAINT-MARTIN

### ✓ Calendrier

- Novembre 2024 : Validation des protocoles d'évaluation et des calendriers
- Janvier : Bascule des protocoles et APSA de l'application IPackEPS vers Cyclades
- Février-Juin : Distribution des lots sur Santorin puis saisie des notes par AFL(P)
- 19 Juin 2025 : CAHPN

### ✓ Organisation de la commission

Les travaux de la CAHPN du 19 juin 2025 ont été préparés de la manière suivante :

1. Etat des lieux des établissements qui sortent de l'intervalle de confiance par rapport à la moyenne académique de plus ou moins 1 point – observer les écarts de moyennes entre filles et garçons – observer les moyennes par Champs d'Apprentissage et par APSA – mettre en lien les certificats médicaux téléversés par les établissements sur IPack EPS et les notes saisies sur Santorin.
2. Pré-commission le 11 juin 2025 : Rendez-vous téléphonique avec les coordonnateurs des établissements présélectionnés. L'objectif était de recueillir les informations nécessaires concernant ces écarts de moyennes établissements, par sexes et par APSA ainsi que les problématiques rencontrées par rapport aux certificats médicaux. Les possibles harmonisations ont été présentées aux

- professeurs coordonnateurs. Ces travaux ont pu se faire grâce aux outils « Commission EPS » et « Commission Pro EPS ».
3. CAHPN du 19 juin 2025 : Tous les établissements ont été présentés de manière scrutatrice au regard des attentes de la commission et par vidéo-projection des statistiques des applications Commission EPS et Commission Pro EPS. Cette analyse s'est faite toujours au regard de la moyenne académique entre les moyennes établissements sur les examens Bac Générale et Technologique / Bac Professionnel / CAP, entre les moyennes sur chaque APSA et Champs d'Apprentissage et entre les écarts de moyennes entre filles et garçons. Les membres de la commission se sont prononcés sur les harmonisations à opérer.

## **1.2. Principes d'harmonisation**

### **a) Comparaison entre les moyennes par examen BG et T / BCP / CAP au sein des établissements par rapport à la moyenne académique.**

La commission étudie tous les lycées qui sortent de l'intervalle de confiance, les répertorie et procède (ou non) à l'ajustement de la moyenne pour faire entrer ces lycées dans l'intervalle de confiance. L'intervalle de confiance toléré est de 1 point.

### **b) Comparaison de l'écart des moyennes filles et des garçons dans un établissement par rapport à la moyenne académique**

Le seuil de tolérance est de 1 à 2 points en fonction des examens.

### **c) Comparaison de la moyenne de chacune des APSA (garçons et filles confondus) d'un établissement donné par rapport à la moyenne académique de l'APSA.**

### **d) Comparaison de l'écart des moyennes des filles et des garçons par APSA dans un établissement**

## **1.3. Liste académique**

Actuellement, il n'y a pas d'épreuve académique.

## **2. Résultats académiques baccalauréat G, T et PRO - Session 2025**

### **2.1. Enseignement commun : contrôle en cours de formation**

#### **⊕ Résultats généraux après harmonisation : *Baccalauréat Général et Technologique***

BGT	Moyenne Générale	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Effectif Filles	Effectif Garçons	Effectif Total	Ecart Filles Garçons
	<b>14,6</b>	<b>14,23</b>	<b>15,09</b>	<b>2076</b>	<b>1542</b>	<b>3618</b>	<b>- 0,86</b>

Sexe	Dispensés	% D
G	14	0,91
F	50	2,41
T	64	1,77

- Répartition des moyennes par Champs d'Apprentissage et par sexe- BGT 2025 (Source : Santorin)

<b><u>BAC GENERAL &amp; TECHNO</u></b>							
CA	NbF	NbG	NbT	MoyF	MoyG	MoyT	Moy F-G
CA 1	1308	1102	2410	13,92	14,92	<b>14,39</b>	- 1
CA 2	576	425	1001	14,6	15,79	<b>15,12</b>	- 1,19
CA 3	822	463	1285	14,92	14,14	<b>14,64</b>	0,78
CA 4	1756	1399	3155	13,3	15,02	<b>14,07</b>	- 1,72
CA 5	1763	1231	2994	15,3	15,48	<b>15,27</b>	- 0,18

⊕ Résultats généraux après harmonisation : ***Baccalauréat Professionnel***

BCP	Moyenne Générale	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Effectif Filles	Effectif Garçons	Effectif Total	Ecart Filles Garçons
	<b>14,22</b>	<b>13,69</b>	<b>14,56</b>	<b>629</b>	<b>951</b>	<b>1580</b>	<b>- 0,87</b>

Sexe	Dispensés	% D
G	6	0.6
F	7	1.1
T	<b>13</b>	<b>0.82</b>

- Répartition des moyennes par Champs d'Apprentissage et par sexe- BCP 2025 (Source Santorin)

<b><u>BAC PROFESSIONNEL</u></b>							
CA	NbF	NbG	NbT	MoyF	MoyG	MoyT	Moy F-G
CA 1	180	616	796	12,79	14,16	<b>13,86</b>	- 1,37
CA 2	504	659	1163	13,64	14,89	<b>14,35</b>	- 1,25
CA 3	215	70	285	13,67	14,1	<b>13,78</b>	- 0,43
CA 4	560	924	1484	12,96	14,27	<b>13,78</b>	- 1,31
CA 5	428	584	1012	14,16	13,99	<b>14,06</b>	0,17

## 2.2. Principales harmonisations réalisées

<b>BGT</b>			
Etablissements	HARMONISATIONS	Nombres de notes	% par rapport à l'ensemble des élèves sur l'examen
Lycée hôtellerie et tourisme	Minoration de 0,5pt pour toutes les filles	18	78
	Minoration de 1pt pour tous les garçons	5	22

BCP			
Etablissements	HARMONISATIONS	Nombres de notes	% par rapport à l'ensemble des élèves sur l'examen
Lycée hôtellerie et tourisme	Minoration de 1,5pt pour tous les garçons	26	40
Lycée Pointe Noire	Minoration de 0,5pt pour toutes les filles	4	11
	Minoration de 0,5pt pour toutes les garçons	33	89
Lycée Carnot	Majoration de 0,5pt pour toutes les filles	64	58
Lycée Augustin Arron	Majoration de 2,5pts pour toutes les filles sur l'APSA KAYAK	56	74
Lycée Saint Joseph de Cluny	Minoration de 1pt pour tous les garçons	17	39,5
Lycée Paul Lacave	Majoration de 0,5pt pour toutes les filles	19	19,5
Lycée Chevalier Saint Georges	Majoration de 0,5pt pour toutes les filles	24	28

### 2.3. Réflexions sur les résultats de cette année

- **Résultats Bac G et T – Bac Pro**
- Sur les deux examens, les moyennes académiques restent constantes par rapport à la session précédente.
- Les CA les plus programmés sont les CA4 et CA5 puis CA1 pour le BGT et CA2 en BCP.
- En BGT, les moyennes les plus élevées sont sur les CA5 puis CA2 (pourtant peu programmé) tandis que les moyennes les plus faibles sont sur le CA4 avec plus d'écart entre les moyennes filles et moyennes garçons.
- En BCP, les moyennes les plus élevées relèvent aussi sur des CA5 et CA2 et les plus faibles moyennes se retrouvent en CA3 et CA4. Les APSA classées en CA3 sont peu enseignées en BCP. Ce qui est distinctif en BCP, c'est que les activités de pleine nature prennent de plus en plus de place dans les programmations.
- Le nombre de candidats inaptes totaux est plus faible que sur la session 2024 :
  - BGT : 1.77% (2025) / 1.89 % (2024)
  - BCP : 0.82% (2025) / 1.2% (2024)
- De plus, le taux d'inaptitude totale de notre académie est inférieur à celui de la France : BGT : 3.5% / BCP 2.6%

### 2.4. Enseignement optionnel

OPTIONS EPS BGT			
Effectif Filles	24	Moyenne Filles	15,1
Effectif Garçons	45	Moyenne Garçons	16,03
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>Moyenne générale</b>	<b>15,77</b>

## **2.5. Enseignement de spécialité**

### **• EPPCS**

38 candidats ont été recensés (dont 3 candidats libres).

Sur cette session 2025, les champs d'apprentissage retenus pour les examens Pratique en EPPCS, sont les **CA 4 et CA 5**.

RESULTATS EPREUVES ORALES EPPCS 2025						
EDS EPPCS	Effectifs Filles	Effectifs Garçons	Effectif Total	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Moyenne Générale
Epreuve pratique Badminton 12pts	1	18	19	5,5	9,36	9,16
Epreuve pratique Musculation 12pts	5	11	16	8,45	9,02	8,84
Epreuve Orale 8pts	6	29	35	5,25	5,47	5,43

RESULTATS ECRITS EPPCS 2025			
Effectif	Notes min	Moyenne	Notes max
37 candidats	03	10,61	17

### **• ART DANSE**

Sur cette session 2025, 13 candidats se sont inscrits aux épreuves ART DANSE.

Les résultats des épreuves pratiques sont saisis directement par les jurys sur Cyclades et ne sont pas renseignés sur Santorin.

RESULTATS ECRITS ART DANSE 2025			
Effectif	Notes min	Moyenne	Notes max
13 candidats	07	10,88	17

### **• S2TMD**

Sur cette session 2025, seuls 2 candidats se sont inscrits à l'épreuve de Pratique Chorégraphique en S2TMD.

Les résultats des épreuves pratiques saisis directement par les jurys sur Cyclades et ne sont pas renseignés sur Santorin.

RESULTATS ECRITS ART DANSE 2025			
Effectif	Notes min	Moyenne	Notes max
2 candidats	08	13	18

### 3. Résultats académiques de la session 2024 : CAP en CCF

#### 3.1. Enseignement commun

##### ⊕ Résultats généraux après harmonisation

CAP	Moyenne Générale	Moyenne Filles	Moyenne Garçons	Effectif Filles	Effectif Garçons	Effectif Total	Ecart Filles Garçons
	13,1	13,1	13,1	199	376	575	0

Sexe	Dispensés	% D
G	4	1,1
F	6	3
T	10	1,7

- Répartition des moyennes par Champs d'Apprentissage et par sexe - CAP 2025 (Source Santorin)

CAP							
CA	NbF	NbG	NbT	MoyF	MoyG	MoyT	Moy F-G
CA 1	21	98	119	11,03	13,68	13,2	- 2,65
CA 2	69	153	222	13,91	13,77	13,81	0,14
CA 3	80	51	131	13,23	11,92	12,73	1,31
CA 4	143	280	423	12,37	13,42	13,07	- 1,05
CA 5	85	170	255	14,14	12,69	13,16	1,45

#### 3.2. Principales harmonisations réalisées – CAP 2025

CAP			
Etablissements	HARMONISATIONS	Nombres de notes	% par rapport à l'ensemble des élèves sur l'examen
Lycée hôtellerie et tourisme	Minoration de 1pt pour toutes les filles	18	60
	Minoration de 1,5pt pour tous les garçons	11	37
Lycée Pro Blanchet	Majoration de 1pt pour tous les garçons	18	100
Lycée Pointe Noire	Majoration de 1,5pt pour tous les élèves	36	100

Le procédé est identique à celui mis en œuvre pour le BGT et le BCP. Un comparatif est effectué par rapport aux résultats académiques et nationaux de la session 2024. La CAHPN analyse les établissements qui sortent de l'intervalle de confiance (fixé à 1 point) et propose une éventuelle harmonisation.

### **3.3. Réflexions sur les résultats de cette année**

- Sur cette session, les meilleures moyennes ont été obtenues en CA2 (13,81) tandis que les plus faibles en CA3 (12,73).
- Un équilibre entre les notes des filles et des garçons est observé.
- Le taux de fréquentation des élèves reste plus élevé sur les CA4 et CA5 (avec respectivement 423 et 255 candidats).
- Les APSA présentées en CA1 présentent un écart assez élevé entre les moyennes filles et garçons (-2,65).
- Le nombre de candidats inaptes totaux est plus faible que sur la session 2024 : 1.7% (2025) / 2% (2024)
- De plus, le taux d'inaptitude totale de notre académie est inférieur à celui de la France : BGT : 2.10%

## **4. Résultats de l'examen ponctuel (candidats libres ou bénéficiaires)**

### **4.1. Enseignement commun**

EOP BGT	DEMI -FOND	TENNIS DE TABLE	DANSE
EFFECTIF FILLES	21	22	4
MOYENNES FILLES	10,5	12	12,7
EFFECTIF GARCONS	28	26	2
MOYENNES GARCONS	12,05	14,7	12
<b>EFFECTIF TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>48</b>	<b>6</b>
<b>MOYENNES GENERALES</b>	<b>11,3</b>	<b>13,4</b>	<b>12,2</b>
NOMBRE ABSENTS FILLES	5	6	2
NOMBRE ABSENTS GARCONS	19	5	0
NOMBRES DISPENSES FILLES	2	2	0
NOMBRES DISPENSES GARCONS	2	1	0

EOP BCP	DEMI -FOND	TENNIS DE TABLE	DANSE
EFFECTIF FILLES	26	24	7
MOYENNES FILLES	9,1	13,4	7
EFFECTIF GARCONS	29	27	1
MOYENNES GARCONS	9,9	13,8	1
<b>EFFECTIF TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>4</b>
<b>MOYENNES GENERALES</b>	<b>9,5</b>	<b>13,6</b>	<b>7,1</b>

NOMBRE ABSENTS FILLES	4	6	3
NOMBRE ABSENTS GARCONS	25	8	1
NOMBRES DISPENSES FILLES	3	0	1
NOMBRES DISPENSES GARCONS	3	1	0

EOP CAP	DEMI -FOND	TENNIS DE TABLE	DANSE
EFFECTIF FILLES	5	10	12
MOYENNES FILLES	7	10,1	12,7
EFFECTIF GARCONS	37	63	0
MOYENNES GARCONS	10,9	12,7	0
<b>EFFECTIF TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>71</b>	<b>9</b>
<b>MOYENNES GENERALES</b>	<b>5</b>	<b>9,7</b>	<b>5</b>
NOMBRE ABSENTS FILLES	1	0	5
NOMBRE ABSENTS GARCONS	37	19	0
NOMBRES DISPENSES FILLES	0	0	0
NOMBRES DISPENSES GARCONS	2	0	0

#### Observations :

Une réunion d'information a été organisée tous les centres de formations concernés. Toutefois, de très nombreux candidats témoignent d'une préparation et d'un entraînement très limité.

#### 4.2. Enseignement optionnel

Seul 1 candidat libre s'est inscrit en option Badminton. Mais il ne s'est pas présenté à l'épreuve.

#### 4.2. Enseignement de spécialité 1<sup>ère</sup>

Information non connue

### **5. Réflexions et préconisations pour la session 2026**

#### **5.1. A destination des établissements**

- GESTION DES INAPTITUDES ET DES CERTIFICATS MEDICAUX**

La commission rappelle l'importance de proposer un enseignement à toutes et tous, et de mettre en place, au sein de chaque établissement, une organisation claire pour le traitement et le suivi des certificats médicaux.

#### **Principes généraux**

- Obligation morale et légale d'accueillir tous les élèves en EPS avec bienveillance.
- L'original du certificat médical doit être remis en main propre par l'élève à son professeur d'EPS.
- Le professeur d'EPS archive le document dans un dossier prévu à cet effet.

- La présentation d'un certificat médical ne dispense pas de présence en cours d'EPS. (Au cas par cas, après discussion avec les parents d'élèves et l'équipe éducative, une dispense de cours est possible notamment lorsqu'un créneau EPS adaptée est mis en place au sein de l'établissement)
- Le format académique de certificat médical est à utiliser prioritairement.
- Le respect du certificat médical et du secret médical est impératif, tout en tenant compte des difficultés, aptitudes et inaptitudes de l'élève.

#### **Organisation et communication**

- Le recueil, l'archivage et le suivi des certificats médicaux relèvent de la compétence des enseignants d'EPS.
- Maintenir une chaîne de communication efficace entre tous les acteurs impliqués dans l'accompagnement des élèves (équipe de direction, professeur principal, CPE, infirmier, parents, ...).

#### **Adaptations pédagogiques**

- Adapter la programmation des APSA, les contenus d'enseignement et les modalités d'évaluation.
- Mentionner clairement les mesures d'adaptation dans le projet d'EPS.
- Maintenir, si possible, les élèves partiellement inaptes dans leur groupe-classe afin de favoriser l'inclusion et éviter toute stigmatisation.
- Proposer des créneaux spécifiques « d'EPS adaptée » lorsque l'adaptation dans le cadre habituel n'est pas possible.
- Favoriser la participation des élèves en situation de handicap à l'association sportive (sport partagé).

#### **Gestion administrative**

- Fournir aux élèves, dès la rentrée, un explicatif ou du règlement intérieur et de la programmation des APSA avec possibilités d'adaptation.
- Effectuer des copies et scans des certificats médicaux au fil de l'eau pour dépôt sur IPack EPS.
- Porter une attention particulière aux certificats non conformes (raturés, antidatés, imprécis, non originaux). Leur contrôle doit être réalisé dès remise en main propre.
- En cas de doute, recevoir les parents en présence de l'équipe de direction (au besoin, solliciter une contre-visite au médecin scolaire ou médecin du rectorat).

#### **Points de vigilance**

- Prendre garde aux choix de notation :
  - Un élève officiellement dispensé (avec certificat médical) pour deux épreuves peut obtenir une note unique ( $DI + DI + NOTE = NOTE$ ), mais uniquement pour les élèves assidus, après avoir épousé toutes les solutions d'adaptation.
  - Dans les autres cas, la dispense totale s'applique ( $DI + DI + NOTE = DI$ ).
- Éviter de recourir à la saisie « CE » (Cas exceptionnel) en l'absence de certificat médical. Pour la session 2026, les justificatifs devront être transmis pour validation avant la CAHPN.

#### ➤ AUTRES

##### **Les équipes pédagogiques sont invitées à :**

- **Exploiter le compte-rendu de la commission des examens pour la session 2026**
- **Organiser une pré harmonisation au sein de l'établissement**
- **Améliorer la gestion des certificats médicaux**
- **Réduire les écarts « garçons - filles » (programmation des APSA, barèmes, didactique...)**
- **Participer régulièrement aux formations EPS proposées au plan de région académique**

## **5.2. A destination de la commission nationale**

L'utilisation des applications CommissionPRO EPS et Commission EPS a grandement facilité les harmonisations avec les analyses des statistiques. Il conviendrait de pouvoir faire une bascule des données vers Santorin afin d'éviter la double saisie. De plus, il serait utile de donner la possibilité d'une connexion unique à la commission académique (accessible à l'IA-IPR) afin d'accéder aux notes des établissements sans avoir recours aux enseignants ou aux chefs d'établissements.

**Pièce jointe :**

- Diaporama support de la CAHPN